



CONSEIL GÉNÉRAL DE VILLARS-SAINTE-CROIX

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

Séance du 27 juin 2019

Présidence : M. Nicola Cassetta

Le Conseil général de Villars-Sainte-Croix

- vu le préavis municipal No 4/2019 du 06.05.2019 relatif à la demande d'un crédit de frs. 33'000.00 en vue de l'étude de la réfection des ouvrages AF – étape no 2, chemins Bi06, Be03, Be08 et collecteur C,
- oui le rapport de la commission chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide

- d'accepter le préavis No 4/2019, tel que présenté.

Ainsi délibéré en séance du 27 juin 2019.

Le Président

Nicola Cassetta



La Secrétaire

Anita Cochard